



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/1997/NGO/3

24 juin 1997

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANÇAIS

Session de fond de 1997
Genève, 30 juin-25 juillet 1997
Point 7 c) de l'ordre du jour
provisoire*

RAPPORTS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES ORGANES
SUBSIDIAIRES : QUESTIONS SOCIALES

Promotion de la femme

Exposé présenté par l'Union interparlementaire, organisation
non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du
Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu l'exposé ci-après, dont il fait distribuer le
texte conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, en date du 26 juillet 1996.

* E/1997/100.

97-17241 (F) 260697 260697



/...



UNION INTERPARLEMENTAIRE

PLACE DU PETIT-SACONNEX
1211 GENEVE 19 (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 733 31 41 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE - INTERPARLEMENT GENEVE - TELEX 414217 IPU CH

ECOSOC

..... 1997

D -

Point 7 de l'ordre du jour

c) -----

Exposé écrit présenté par l'Union interparlementaire

A l'invitation du Parlement de l'Inde, l'Union interparlementaire a tenu, du 14 au 18 février 1997 à New Delhi, une Conférence interparlementaire spécialisée sur le thème "Vers un partenariat entre hommes et femmes en politique". Les délégations à la session substantielle 1997 de l'ECOSOC trouveront ci-après des extraits de la **Déclaration du Président de la Conférence** (M. P. Sangma, Président du Lok Sabha de l'Inde) résumant les travaux.

Le résultat des travaux de la Conférence de New Delhi et une étude comparative mondiale fondée sur une enquête menée auprès de tous les Parlements du monde et publiée par l'Union interparlementaire sous le titre "**Hommes et femmes en politique : la démocratie inachevée**", ont été présentés à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies lors de sa session de mars 1997. La Présidente du Comité de coordination des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire avait été invitée à faire partie du panel d'expertes de la Commission sur la question de la contribution des femmes au processus de prise de décision.

Extraits de la Déclaration de New Delhi

1. Le partenariat entre hommes et femmes en politique est-il possible ? Est-il source d'une démocratie plus achevée et représentative ? Quels sont les moyens de le réaliser ? Quel bénéfice la société dans son ensemble peut-elle tirer de cette nouvelle manière de concevoir et mener la gestion politique de nos pays ? (...)

8. La politique étant profondément enracinée dans la société et reflétant les valeurs dominantes, nos débats ont clairement mis en lumière que le développement du partenariat en politique est nécessairement fonction du degré de partenariat comme mode social en général. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Union interparlementaire affirme que, dans une société démocratique moderne, ce qu'il s'agit de construire n'est rien moins qu'un nouveau contrat de société dans lequel l'homme et la femme oeuvrent en égalité et en complémentarité, en s'enrichissant mutuellement de leurs différences.

9. Pour combler le déficit actuel, il faut un changement profond des mentalités des hommes comme des femmes. Il s'ensuivrait une modification positive dans les attitudes vis-à-vis des femmes et, partant, un rééquilibrage de la société en général et de la politique en particulier.

10. Il va sans dire que les droits politiques des femmes doivent être considérés dans le cadre de l'intégralité des droits de la personne et ne sauraient en être isolés. Les hommes et les femmes politiques, les gouvernements et les parlements doivent poursuivre leurs efforts dans le sens de la reconnaissance de ces droits et de la mise en oeuvre des instruments internationaux qui s'y rapportent.

11. L'enjeu de fond est la démocratie elle-même.

12. Nous sommes encore loin, semble-t-il, d'un monde dans lequel les organes dirigeants de

nos partis politiques - qui jouent un rôle déterminant dans la vie politique -, nos gouvernements et nos parlements seraient un exact miroir de ce que sont nos sociétés quant à la proportion d'hommes et de femmes. Presque tous les participants ont indiqué que la Constitution de leur pays consacrait l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les sphères. Toutefois, ils ont affirmé que, en politique, il existait un écart béant entre le droit et la réalité en ce qui concerne le principe d'égalité.

13. De manières diverses, beaucoup d'entre nous ont cependant affirmé que l'intégration des femmes à la vie politique, à tous les niveaux, favorise la démocratisation de la vie politique, et que, à leur tour, les femmes trouvent dans l'espace démocratique des opportunités pour mieux s'intégrer au processus politique. (...)

15. Les partis ont été invités à devenir plus ouverts aux femmes et plus réceptifs à leurs demandes. Pour les femmes, il est en effet très difficile de trouver leur place au sein des structures partisans qui se sont développées et fonctionnent selon des critères essentiellement masculins. (...)

17. Les avis sur les quotas sont divergents. Ceux qui sont en faveur de ce mécanisme ont insisté sur la nécessité de quotas à tous les niveaux de prise de décision, des partis au parlement, des administrations au gouvernement. Il est clair pour chacun d'entre nous que le système des quotas est un mal nécessaire qui ne devrait s'appliquer que temporairement pour remédier au déséquilibre spectaculaire qui sépare les hommes des femmes et que ce mécanisme devrait être aboli une fois obtenu l'effet escompté.

18. Un consensus s'est dégagé pour que l'on privilégie les quotas axés sur les candidatures et non sur le nombre de sièges au parlement et pour encourager les partis plutôt que le législateur à les instaurer, même si la loi a pour avantage de les imposer à tous les partis. Il a été estimé que, pour pouvoir limiter le caractère discriminatoire des quotas, qui gêne nombre d'entre nous, ils devaient s'appliquer indifféremment aux deux sexes. (...)

20. S'agissant des élections au Parlement, nombre de participants ont souligné que le système de représentation proportionnelle ou un système électoral mixte ouvre aux femmes des chances d'élection bien supérieures à celles qu'elles ont dans le cadre du système majoritaire. Les partis politiques ont toutefois été invités à

faire en sorte que les femmes soient inscrites sur les listes électorales en position d'éligibilité - notamment s'agissant de listes bloquées - et présentées dans des circonscriptions où elles ont des chances raisonnables de remporter l'élection.

21. Les partis ont en outre été invités à prendre des dispositions pour faciliter une égale participation des femmes et des hommes à leurs activités, en tenant compte des responsabilités familiales des uns et des autres. Dans ce contexte, nombre d'interventions ont signalé l'importance de la mise en place de garderies et jardins d'enfants ainsi que d'autres mesures permettant de concilier vie politique et vie familiale. La généralisation du congé de paternité a aussi été proposée.

22. Autre question très présente dans les débats, celle de la répartition inégale du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes. Aujourd'hui encore, ce sont les femmes qui s'acquittent de la plupart des tâches non rémunérées, dans le cadre domestique principalement, tandis que les hommes font l'essentiel des travaux rémunérés. En outre, les enquêtes récentes montrent que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes. Il a été suggéré avec beaucoup de force que cette question soit traitée si l'on veut que des progrès s'accomplissent en matière de représentation des femmes en politique, activité très prenante. Il a donc été proposé que cette question soit placée à l'ordre du jour politique dans chaque pays pour parvenir à un partage équitable des tâches non rémunérées entre hommes et femmes.

23. Tel un leitmotiv, l'éducation des femmes a été mentionnée dans tous les débats (...) comme l'une des conditions pour l'intégration d'un nombre accru de femmes à la vie politique. Cette éducation doit viser autant les hommes que les femmes pour briser les structures mentales patriarcales, et elle doit commencer dès le plus jeune âge.

24. En outre, un long débat a été consacré plus spécialement à la formation politique et électorale. Il va sans dire qu'une telle formation est aussi indispensable aux hommes qu'aux femmes mais il est ressorti du débat qu'une préformation est nécessaire aux femmes. La formation devait viser trois aspects :

- ♦ Tout d'abord, l'exercice de la citoyenneté (...);
- ♦ La capacité de se porter candidate à une élection et de mener à bien une campagne électorale (...);

- ♦ La formation aux procédures parlementaires de façon à être à même de remplir les engagements électoraux.

25. Parmi les autres recommandations importantes faites durant le débat figurent les suivantes : (...)

31. Il a été dit et répété qu'en politique l'engagement, la présence sur le terrain et la conviction peuvent compenser l'insuffisance des ressources, y compris financières, et qu'une bonne couverture médiatique fait tout autant pour remporter une élection qu'une importante somme d'argent.

32. Aujourd'hui, les médias jouent aussi un rôle très important en politique. Aucun politique, qu'il soit homme ou femme, ne peut ni les ignorer ni les négliger. C'est la raison pour laquelle nous avons débattu de l'image de la femme politique dans les médias. (...) Les thèmes classiques de la relation amour-haine entre les médias et la classe politique et de l'incompréhension mutuelle quant aux priorités et préoccupations des uns et des autres ont ponctué notre débat. Le sentiment dominant est qu'un effort en sens inverse doit être fait de part et d'autre.

33. L'accent a été mis sur la nécessité, notamment, de former les femmes aux médias à la fois pour mieux en comprendre le fonctionnement et les priorités et pour apprendre à faire passer leur message. Les médias ont en effet tendance à se focaliser sur les personnes qui s'identifient à une cause, sans se soucier de leur sexe. D'un autre côté, les médias ont été invités à s'interroger sur le regard qu'ils portent sur la femme en général et sur la femme politique en particulier, et à adopter une nouvelle optique. S'ils ont conscience que l'intégration des femmes à la politique renforce la démocratie, les médias, qui ont un rôle crucial et de plus en plus important à jouer dans le processus démocratique, devraient s'efforcer de faire passer ce message de toutes les manières possibles.

34. Notre principale conclusion est qu'il faut provoquer un changement radical des mentalités pour que l'image des femmes politiques relayée par les médias ne soit pas limitée à leur seule identité féminine mais soit l'image de véritables acteurs de la vie politique.

35. A cet effet, certaines suggestions concrètes ont été avancées : (...)

36. Plusieurs délégués ont souligné l'importance de la création de réseaux de

femmes politiques, tant nationaux que régionaux, ainsi que l'intérêt des initiatives que certaines femmes politiques expérimentées, agissant comme de véritables mentors, peuvent prendre pour encourager d'autres femmes à entrer dans l'arène politique.

37. Il a été suggéré que ces initiatives pourraient être facilitées par des commissions nationales pour les femmes qui pourraient être créées partout où elles font défaut. (...)

38. Il a été recommandé que dans chaque Etat soit mise en place une instance multidisciplinaire consultative qui pourrait exercer une fonction de contrôle pour s'assurer que les intérêts et besoins des femmes soient pris en compte dans tous les domaines.

39. (...) il a été proposé que les parlements créent des commissions spéciales chargées de suivre les textes de portée nationale, internationale et régionale en matière de droits des femmes, ou encore des commissions de la condition féminine. Les parlements devraient veiller à ce que soient adoptées des lois concernant l'exercice des droits des femmes. Ils devraient en outre se concerter avec les gouvernements de leurs pays pour élaborer des stratégies en vue de la réalisation d'un partenariat entre hommes et femmes. Enfin, les parlementaires devraient accorder leur soutien aux ONG de femmes.

40. Le succès de la présente Conférence nous a en outre incités à recommander à l'Union interparlementaire de tout mettre en oeuvre pour assurer la diffusion de ses résultats ainsi que leur suivi et de redoubler d'effort pour promouvoir l'intégration des femmes dans la vie politique.

41. L'un des aspects de cette intégration concerne la participation de femmes aux travaux de toutes les instances internationales en nombre équilibré par rapport aux hommes (...).

42. Un renforcement de la coopération avec la Division de la condition de la femme de l'ONU a été souhaité, donnant ainsi une suite concrète à l'accord de coopération signé récemment entre l'Union interparlementaire et l'Organisation des Nations Unies. (...)

44. En conclusion, je voudrais relever que le déséquilibre entre hommes et femmes en politique est patent, qu'un consensus des hommes et des femmes s'est clairement manifesté ici sur l'urgence de remédier à cette situation et que des solutions concrètes ont été définies. Il reste maintenant à mobiliser une

volonté politique soutenue pour passer du discours à l'action. C'est notre responsabilité commune et, en votre nom à tous, je voudrais affirmer ici notre engagement à assumer pleinement cette responsabilité. Il en va de la démocratie et du développement de nos pays.